

RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Documents comptables

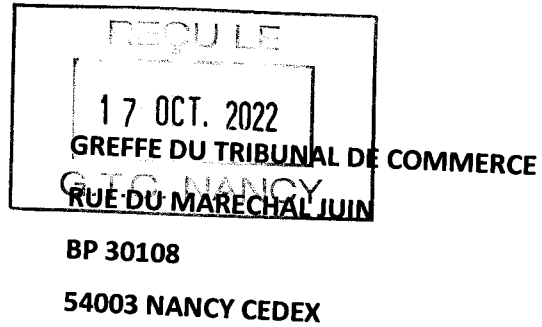
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00489
Numéro SIREN : 522 535 301
Nom ou dénomination : LE SAULE

Ce dépôt a été enregistré le 17/10/2022 sous le numéro de dépôt 8413



Epinal, le 13 octobre 2022.

Dossier suivi par Maître Laurence Bontemps
N/Réf: DS/LB/AB 379019

Objet : SARL LE SAULE
RCS NANCY 522 535 301

Cher Maître,

Aux fins de dépôt, nous vous prions de trouver, sous ce pli :

- la résolution concernant la proposition et l'affectation du résultat de l'exercice écoulé
- bilan, compte de résultat et annexe de l'exercice clos le 31 Décembre 2021

Tous ces documents ont été certifiés conformes par le Gérant

Nous joignons à notre envoi un chèque de 45.34 Euros

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser le certificat de dépôt.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions d'agréer, Cher Maître, l'expression de nos sentiments distingués et dévoués.

Laurence Bontemps
Avocat, Directeur associé
Département Droit des Sociétés

Denis Thomann
Avocat, Directeur associé
Spécialisé en Droit Fiscal

46 rue Léo Valentin
CS 60027
88026 EPINAL CEDEX
FRANCE

Tél : +33 (0)3 29 31 99 88
Fax : +33 (0)3 29 34 63 70

Barreau d'Epinal

fidal.com

LE SAULE
S.A.R.L. au capital de 74.470 Euros
SIEGE SOCIAL : 16 rue de la Côte Grise
54410 LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY
522 535 301 RCS NANCY

BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Pour copie certifiée conforme,
Monsieur Jean-Philippe HOLDERBACH,
Gérant



Bilan

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2021
ACTIF				
*ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	455	228	227	250
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	331 423	10 000	321 423	321 473
Total	331 878	10 228	321 650	321 722
*ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances				
Divers				
Disponibilités	333 650		333 650	46 499
Total	333 650		333 650	46 499
*COMPTES DE REGULARISATION				
Total				
TOTAL ACTIF	665 529	10 228	655 300	368 222

Bilan

PASSIF		
* CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	74 470	74 470
Réserve légale	10 900	10 900
Autres réserves	270 176	232 173
Résultat de l'exercice	295 831	38 003
Total	651 376	355 546
*AUTRES FONDS PROPRES		
Total		
*PROV./ RISQUES ET CHARGES		
Total		
*DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
		10 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 806	2 676
<i>Etat, Impôts sur les bénéficiaires</i>	<i>2 118</i>	
Dettes fiscales et sociales	2 118	
Total	3 924	12 676
TOTAL PASSIF	655 300	368 222

Compte de résultat

Compte de résultat					
PRODUITS					
CHIFFRE D'AFFAIRES					
Total					
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Total					
MARGE SUR M/SES ET MAT					
PRODUITS					
Total					
CHARGES					
Autres achats et charges externes	1 969	1 964	5	0,26	
Amortissements et provisions	23	23			
Total	1 992	1 987	5	0,25	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 992	-1 987	-5	0,25	
Produits financiers	299 941	49 990	249 951	500,00	
Charges financières		10 000	-10 000	-100,00	
Résultat financier	299 941	39 990	259 951	650,04	
RESULTAT COURANT	297 949	38 003	259 946	684,01	
Produits exceptionnels	50		50		
Charges exceptionnelles	50		50		
Résultat exceptionnel					
Impôts sur les bénéfices	2 118		2 118		
RESULTAT DE L'EXERCICE	295 831	38 003	257 828	678,44	

Comptes Annuels 2021

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SARL LE SAULE**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2021** , dont le total est de **655 300 euros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un **bénéfice de 295 831 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/04/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014..

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

LE SAULE
SARL au capital de 74.470 euros
Siège social : 16 rue de la Côte Grise
54410 LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY
RCS NANCY 522 535 301

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2021

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

.../

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique, après avoir constaté que la réserve légale a atteint 10 % du capital social, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 295.830,69 euros en totalité au compte « Autres réserves ».

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

.../

Pour extrait certifié conforme,
Monsieur Jean-Philippe HOLDERBACH,
Gérant

